

# Calvin, prédicateur de la Bible

*Résumé* : Dans le contexte de la quasi absence de prédication dans les Églises de la fin du Moyen-Âge, l'auteur<sup>1</sup> met en lumière le renouveau homilétique qu'apporte la Réforme, Calvin étant le prophète de ce nouveau positionnement de la chaire au centre du culte protestant. C'est l'infatigable prédicateur que fut Calvin que raconte l'article, se demandant vivement pourquoi certaines de ses œuvres, et en particulier bon nombre de ses sermons, demeurent inaccessibles aux lecteurs d'aujourd'hui.

*Abstract* : In the context of the near absence of preaching in the Churches at the end of the Middle Ages, the author sheds light on the homiletical renewal brought by the Reformation, Calvin being the prophet of this new positioning of the pulpit in the centre of protestant worship. It is Calvin the tireless preacher that the article narrates, sharply posing this question: why are so many of his works, and particularly so many of his sermons, unavailable to the modern readers.

Cinq siècles après sa naissance, qui a intérêt à censurer Calvin<sup>2</sup> ? Lui inflige-t-on une double peine pour sa doctrine de la prédestination ? La sulfureuse affaire politico-théologique Servet l'a-t-elle grillé à tout jamais ? Ou bien ne faut-il voir là qu'un effet collatéral de l'édulcoration du calvinisme qui fait de la statue de Calvin un calvaire ?

---

<sup>1</sup> Philippe de Pol est pasteur de l'Union des Églises Évangéliques Libres de France.

<sup>2</sup> Pour BOUWSMA « Il est ... étonnant que Calvin lui-même soit maintenant l'une des grandes figures de ce siècle [le XVI<sup>e</sup>] la moins connue », *John Calvin. A Sixteenth-Century Portrait*, Oxford, Oxford University Press, 1988, p. 1.

Calvin, c'est Napoléon : ange pour les uns, démon pour les autres. L'un et l'autre ont leur « légende noire »<sup>3</sup> régulièrement attisée par leurs détracteurs au risque de passer pour de damnés révisionnistes et leur « légende dorée »<sup>4</sup> assidûment astiquée par les flagorneurs et autres panégyristes pour qu'elle éblouisse, au point d'aveugler les zélés élus.

Calvin, c'est Napoléon : l'un prend la Réforme en marche, l'autre met la Révolution au pas. Réforme et Révolution, deux mutations profondes de la société française qui, chacune, ont engendré leur mutant. L'Austerlitz de Calvin c'est Genève, son Waterloo c'est Servet, son Code Napoléon<sup>5</sup> c'est l'*Institution de la religion chrétienne*, et sa légion d'honneur c'est l'Académie de Genève.

## Une censure ou une rupture ?

Cinq siècles après sa naissance, qui a intérêt à censurer Calvin ? Cette interrogation est suscitée par un constat. Un siècle à peine après l'invention de l'imprimerie, Calvin avait produit pas moins de cent ouvrages<sup>6</sup> : l'*Institution de la religion chrétienne*, avec ses différentes éditions latines et françaises<sup>7</sup>, des commentaires bibliques sur chaque livre du Nouveau Testament<sup>8</sup> et une partie du Premier Testament, des prédications, des pamphlets et opuscules, sans compter le courrier qui se chiffre en milliers de lettres. Cent livres et pourtant il est encore aujourd'hui difficile de se procurer ses ouvrages !

Bien sûr, il y a les mythiques et inaccessibles : *Ioannis Calvini Opera quae supersunt omnia* dont la première édition en cinquante-neuf volumes fut publiée de 1863 à 1900, et la réédition de *Ioannis Calvini Opera Omnia denuo recognita*

---

3. Jérôme Bolsec est à l'origine de cette image négative de Calvin, avec son *L'Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine, constance et mort de Jean Calvin* publiée en 1577. Pour MILLET, le dénigrement que subit la figure de Calvin dans le catholicisme s'expliquerait par le fait que Calvin qui appartient au départ, politiquement et culturellement à la France, trahit la « fille aînée de l'Église » (Olivier MILLET, *Calvin, un homme, une œuvre, un auteur*, Collection Illico, Infolio, 2008, p. 11). Jean-Luc MOUTON rappelle que la littérature polémiste luthérienne a largement contribué à forger l'image détestable du Réformateur (*Calvin*, Collection Folio biographies, Gallimard, 2009, p. 12).

4. Théodore de Bèze est à l'origine de cette image positive de Calvin, premier biographe du Réformateur.

5. Bernard COTTRET, *Calvin, biographie*, Paris, J.-Cl. Lattès, 1995, p. 12.

6. Voir Wulfert DE GREEF, *The Writings of John Calvin, Expanded version. An Introductory Guide*, traduit par Lyle D. BIERMA, Louisville/Londres, Westminster John Knox Press, 2008. « Calvin occupe la première place des auteurs censurés, avec un total de 49 éditions condamnées, dont 41 en français dans les six index parisiens connus, et les théologiens parisiens l'identifient rapidement comme l'un des principaux hérétiques de leur temps » (Yves TATARENKO, « Les "Sorbonistes" face à Genève. La perception de Calvin et de la réforme genevoise par les théologiens catholiques parisiens (1536-1564) », in Olivier MILLET sous dir., *Calvin et ses contemporains*, Actes du colloque de Paris 1995, Études de philologie et d'histoires, vol. 53, Genève, Droz, 1998, p. 141).

7. La première édition en latin de 85 000 mots, date de 1536 et connaîtra huit rééditions augmentées ou réimprimées (la dernière édition comporte 450 000 mots). La première édition en français date de 1541 et connaîtra sept rééditions augmentées.

8. Sauf 2 et 3 Jean et le livre de l'Apocalypse.

qui est en cours depuis 1992. Collection complétée depuis 1936 par les *Supplementia Calviniana : sermons inédits*, toujours en cours d'édition. Peut-être sera-t-il possible de trouver dans les bibliothèques des pasteurs quelques commentaires du réformateur diffusés au compte-gouttes alors que la série complète traduite en anglais en 22 volumes est disponible depuis bien longtemps à un prix plus qu'abordable. Seule l'*Institution* – le monument de Calvin – semble avoir échappé à l'embargo. Au point que certains s'imaginent que lire l'*Institution* leur suffit pour connaître la pensée de Calvin. Une édition critique en deux volumes de l'édition de 1541 a été publiée par Olivier Millet en 2008<sup>9</sup>. Il aura fallu le cinquième centenaire de sa naissance pour que la collection de La Pléiade programme enfin la publication des *Œuvres* de Calvin, en avril 2009.

Cet embargo littéraire frappe particulièrement le Calvin prédicateur. Il y a plus de trente ans, Richard Stauffer<sup>10</sup> donnait une conférence intitulée : « Un Calvin méconnu : le prédicateur de Genève », et faisait ce triste constat :

« Ce qu'il faut noter... – le fait est quelque peu affligeant, – c'est que ces manuscrits [des prédications] ne susciteront aucun intérêt jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. [...] On peut s'étonner, ..., qu'aucun historien de langue française ne se soit, après eux [Baum, Cunitz et Reuss], attelé à la tâche de publier les sermons inédits de Calvin<sup>11</sup>. »

## Le sermon en perte de vitesse

Calvin est pourtant un prédicateur. Pour tout protestant, le sermon du haut de la chaire est un passage obligé ; pourtant il n'en allait pas ainsi au moment de la Réforme. Les prédicateurs étaient bien disposés, mais la chaire était faible.

Il nous faut présenter un rapide survol de la régression de la prédication dans l'Église pour bien situer Calvin<sup>12</sup>. Les Pères de l'Église furent tous des prédicateurs patentés<sup>13</sup>, mais en devenant religion d'empire, le christianisme vit ses « *cura animarum* » se multiplier et les évêques urbains ne purent être partout. Au lieu de multiplier les « chaires » épiscopales, la tâche pastorale fut déléguée à

<sup>9</sup>. Au titre d'œuvre littéraire pour la langue française, d'où le choix de la première édition en français.

<sup>10</sup>. STAUFFER Richard (1921-1984) a été pasteur, puis en 1960 professeur d'histoire de l'Église moderne à la Faculté de théologie protestante de Paris, et en 1964 directeur d'études à l'École pratique des Hautes études (Président en 1974 de la section des Sciences religieuses).

<sup>11</sup>. Richard STAUFFER, « Un Calvin méconnu », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, t. 123, 1977, p. 191.

<sup>12</sup>. Sur le sujet, voir : Hervé MARTIN, *Le Métier de prédicateur en France septentrionale à la fin du Moyen-Âge, 1350-1520*, Paris, Cerf, 1988 ; Thierry BLOT, *Le curé, pasteur. Des origines à la fin du XX<sup>e</sup> siècle : étude historique et juridique*, Paris, Editions Pierre Téqui, 2000 ; Matthieu ARNOLD, *Annoncer l'Évangile (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle). Permanences et mutations de la prédication*. Actes du colloque international de Strasbourg (20-22 novembre 2003), Patrimoines-christianisme, Paris, Cerf, 2006.

<sup>13</sup>. Calvin vouera une admiration marquée à Saint Jean Chrysostome dont il voulait publier les sermons lors de son « exil » à Strasbourg. Projet abandonné au profit de la publication de l'*Institution* en français de 1541.

des prêtres desservants envoyés dans les campagnes<sup>14</sup>. La réforme carolingienne tenta de restaurer le contrôle épiscopal sur certaines paroisses devenues « églises privées », aux mains des seigneurs laïcs du système féodal. Le principe des bénéfices fut mis en place pour rendre financièrement indépendants ces prêtres desservants inféodés. Avec ces impôts, la simonie se développa<sup>15</sup>. Le nombre de prêtres devint exponentiel au détriment de leur formation et notamment de la prédication.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les ordres mendiants furent créés pour lutter contre les hérésies des Cathares. Les Albigeois prêchaient leurs hérésies ; les Frères prêcheurs<sup>16</sup> et mineurs<sup>17</sup> allaient utiliser les mêmes méthodes. Pour cela ils reçurent la charge de l'enseignement et de la prédication. Ces frères remportèrent un grand succès auprès des foules. La prédication se répandit sur les places publiques où elle rassemblait un maximum d'auditeurs<sup>18</sup>, et par la même occasion elle sortit des églises pour devenir itinérante tant et si bien que les plus anciennes chaires qui nous restent d'avant la Réforme sont à l'extérieur des églises<sup>19</sup> !

Millet conclut qu'à la fin du Moyen-Âge, « dans la vie quotidienne des paroisses, urbaines et surtout rurales, la prédication ne jouait alors pratiquement aucun rôle. La célébration de la messe et des autres rites (sacrements, etc.) représentait l'essentiel des activités ecclésiastiques<sup>20</sup> ». La célébration du rite par l'officiant était parfois bien loin des occupations et préoccupations de l'assem-

---

14. Lors du synode de Vaison en 529.

15. Nous renvoyons à AUDISIO, *Les Français d'hier. Des croyants. XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1996, notamment au chapitre « La piétaille des clercs », p. 109-138 et p. 334. « Je crois que l'on devrait avoir la loyauté de reconnaître les tentations de Mammon dans l'histoire de l'Église, et voir combien réellement il a été une puissance agissante de façon déformante sur l'Église et sur la théologie, les corrompant jusqu'en leur centre le plus intime » (Joseph RATTINGER, *Les principes de la théologie catholique. Esquisse et matériaux*, traduit par Dom J. Maltier, Paris, Tequi, 1982, p. 286).

16. Dominicains (ordre fondé en 1215), qui deviendront les agents de l'Inquisition. Martin Bucer était un frère prêcheur.

17. Franciscains (ordre fondé après 1209), aussi appelés Cordeliers (corde qui leur servait de ceinture) ; cet ordre se divisera en trois branches après 1517 : les Observants, les Conventuels et les Capucins.

18. Pour capter l'attention de l'auditoire, les prédicateurs utilisaient beaucoup d'artifices : le mime, des mises en scène (gesticulations, tableaux vivants, objets divers...), illustrations qui peuvent être divertissantes (les *exempla*), tirées de fables ou de la vie quotidienne, voire des histoires drôles. Le public participe aussi de façon active : il interpelle l'orateur, pour contester ou pour le modérer.

19. Voir par exemple la chaire extérieure de la collégiale St-Aubin à Guérande ou celle de l'église Notre Dame à Saint-Lô.

20. Olivier MILLET, *Calvin*, p. 94 : « Le mal le plus profond et le plus ravageur passait sans doute le plus inaperçu, du moins aux yeux de la plupart : l'ignorance de la Parole de Dieu. [...] À la messe, l'Écriture était lue en latin et les prédicateurs prenaient prétexte de la Bible pour développer leurs propres commentaires plus qu'ils ne l'expliquaient » (Gabriel AUDISIO, *Les Français d'hier. Des croyants*, tome 2, p. 334).

blée. Audisio nous donne un assez bon résumé de ce que l'assemblée vivait alors dans l'église :

À travers les reproches lancés par les prédicateurs à leurs auditeurs distraits, nous saisissons à quel point les fidèles faisaient montre d'aisance, voire de sans-gêne, dans la maison de Dieu : chiens à l'abandon entrant et sortant sans cesse, bavards en discussion continue, enfants aux jeux bruyants, nobles avec leur faucon au poing, marchands qui passaient contrats, jeunes gens faisant la cour à leur belle et, parfois, allant même au-delà dans un recoin. On riait, on parlait, on allait et venait dans l'église. [...] Les sermons ? Un exercice de piété certes, une bonne occasion de rencontre aussi<sup>21</sup>.

## La prédication reprend la parole

Les évêques à qui revenait la charge de la prédication ne pouvaient même plus assurer ce ministère de la Parole dans leur propre paroisse puisque la plupart ne résidaient pas dans leur évêché. Il était même inconcevable que l'évêque parlât au bas peuple<sup>22</sup>. Calvin, dans la dernière édition de son *Institution*, écrira à ce propos :

Qu'il n'y eut presque nul évêque qui montât jamais une fois de toute sa vie en chaire pour prêcher, et des curés, qu'à grand'peine il y en eût de cent l'un ? Car on en est venu à une telle rage, qu'il semble que ce soit une chose trop basse et inférieure à la dignité épiscopale que de prêcher<sup>23</sup>.

Au moment de la Réforme, voici comment Érasme, figure emblématique de la réforme française, caricaturait les mendiants prêcheurs dans son ouvrage publié en 1509, *Éloge de la folie* :

J'en ouïs un autre [frère mendiant], celui-là octogénaire et si fort théologien que vous auriez cru Scot ressuscité. Ayant à expliquer le mystère du nom de Jésus, il démontra avec une subtilité admirable que les lettres de ce mot renferment tout ce qu'on peut dire de Jésus lui-même. Sa terminaison change à trois cas, ce qui est l'évident symbole de la Trinité divine. La première forme, Jesus, se termine en s, la seconde, Jesum, en m, la troisième, Jesu, en u, ce qui cache un ineffable mystère : ces trois petites lettres indiquent, en effet, que Jésus est le commencement (summum), le milieu (medium) et la fin (ultimum). Elles contiennent un secret plus profond encore et qui tient aux mathématiques. L'orateur divisa, en effet, le nom de Jésus en deux parties égales, isolant la lettre s qui reste au milieu ; il montra que cette lettre est celle que les Hébreux appellent syn, mot qui, en langue écossaise, je crois, signifie péché ; il en tira que, de toute évidence, Jésus devait effacer les péchés du monde<sup>24</sup>.

Si la prédication a déserté les églises pour se retrouver aux mains de professionnels qui arpentent le Royaume de France à la recherche de contrat sonnante

<sup>21</sup> Gabriel AUDISIO, *Les Français d'hier*, tome 2, p. 197.

<sup>22</sup> Gabriel AUDISIO, *Les Français d'hier*, tome 2, p. 178.

<sup>23</sup> Jean CALVIN, *Institution*, livre IV, chapitre V. 12, p. 94.

<sup>24</sup> ERASME, *Éloge de la folie*, traduction par Pierre de Nolhac, Garnier-Flammarion, Paris, 1964.

et trébuchant pour les temps de Carême et de l'Avent, il faut cependant souligner qu'un certain nombre de ces prédicateurs de Carême ont fait passer les idées de Luther<sup>25</sup>. Samuel Mours écrivait en 1959 : « Il saute aux yeux que les premiers et les principaux ouvriers de la Réforme évangélique ont été les moines et les prêtres. Surtout les moines. Leur ministère de prédicateurs itinérants facilitait la chose à beaucoup<sup>26</sup>. »

Au nombre des prédicateurs laïcs qui vont participer au renouveau de la prédication, il faut signaler Guillaume Farel qui jouera un rôle-clé dans la vocation de Calvin ! Il venait du cénacle de Meaux que Guillaume Briçonnet – rare évêque résident à partir de 1517 – avait constitué autour de Lefèvre d'Étaples en vue de réformer son diocèse par la prédication<sup>27</sup>. Cette impulsion sera coupée dans son élan le 12 avril 1523 lorsque Briçonnet signe une révocation des pouvoirs des prédicateurs. C'est la fin de l'expérience du cercle des Bibliens et leur dispersion. L'avortement d'une Église « gallicano-évangélique » – à la façon anglicane – se sera faite par une interdiction de prêcher.

En revanche, dans les villes de la confédération helvétique naissante la prédication prend sa pleine mesure grâce à Zwingli<sup>28</sup>. Il a remis au goût du jour le prône, cette sorte de sermon que le prêtre donnait au Moyen-Âge en langue vernaculaire<sup>29</sup> tous les dimanches après la lecture de l'Évangile<sup>30</sup>. Le but était de faire le catéchisme du peuple qui ne comprenait plus le latin de la messe. Le prône commençait par le Credo suivi de son explication, puis les sept sacrements expliqués, le Décalogue lui aussi expliqué, les six commandements de

---

<sup>25</sup>. Marc VENARD, « Le prédicateur de Carême, semeur d'idées réformées », in Ilana ZINGUER, Myriam YARDENI sous dir., *Les deux réformes chrétiennes : Propagation et diffusion*, Studies in the history of Christian traditions n°114, Leiden, Brill, 2004 p. 74.

<sup>26</sup>. Samuel MOURS, *Le protestantisme en France au seizième siècle*, Paris, Librairie protestante, 1959, p. 93.

<sup>27</sup>. Briçonnet est l'ambassadeur de François I<sup>er</sup> envoyé à Rome pour négocier le concordat de Bologne en 1516, accord qui favorise l'Église gallicane. Sur le cénacle de Meaux, nous renvoyons à Denis CROUZET, *La Genèse de la Réforme française, 1520-1562*, Paris, SEDES, 1996, p. 134 à 159.

<sup>28</sup>. Consacré prêtre en 1504, il sera appelé comme prédicateur à Einsiedeln, puis à Zurich en 1518. Zwingli avait fait ses études à Bâle où Johann Ulrich Surgant avait publié en 1503 le *Manuale Curatorum* dont la première partie était consacrée à l'*ars praedicandi*, (Peter A. DYKEMA, « Handbooks for pastors: late medieval manuals for parish priests and Conrad Porta's *Pastorale Lutheri* », in Robert J. BAST and Andrew C. GOW, sous dir., *Continuity and Change. The Harvest of Late-Medieval and Reformation history*, Leiden, Brill, 2000, p. 148).

<sup>29</sup>. Sur la question des langues régionales, nous renvoyons à Michel LAGRÉE, sous dir., *Les parlers de la foi. Religion et langues régionales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1995.

<sup>30</sup>. Ermanno GENRE, *Le culte chrétien*, Pratiques 23, Genève, Labor et Fides, 2008, p. 31. Le mot de prône vient du latin *proconium*, synonyme de *praedicatio*, d'où l'usage a d'abord fait *preonium*, puis *pronium* et enfin prône qui signifie « cri public », Geoffrey WAINWRIGHT, Karen Beth WESTERFIELD TUCKER, *The Oxford history of Christian Worship* Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 437.

l'Église, ensuite le Notre Père, suivi de commentaires et il s'achevait avec la salutation à Marie<sup>31</sup>.

## La Réforme, c'est la chaire

Si la prédication avait déserté les églises au profit du sacrifice de la messe, la restauration du prêche va se faire au détriment de l'Eucharistie. Zwingli est sacramentaire, il désacralise complètement la cène, opposé en cela à Luther. Nous observons alors un déplacement du sacré ! La présence de Dieu, c'était l'hostie – élevée au-dessus de l'autel<sup>32</sup> – que les gens venaient surtout voir, pour contempler Dieu de leurs yeux<sup>33</sup>. Avec la Réforme protestante la chaire va supplanter l'autel : les gens vont venir s'asseoir pour entendre Dieu qui leur parle. La chaire (chaise) du pasteur va donner naissance aux bancs des paroissiens. Gounelle résume bien cette différence d'accent :

Les Réformés... estiment que la Parole de Dieu toujours mise à la première place, agit et nous atteint d'abord et essentiellement par la prédication. La Cène vient ensuite, en second lieu pour aider la prédication à être reçue, pour l'accompagner d'un signe sensible que la faiblesse de notre chair rend utile, voire nécessaire. La Cène se trouve donc subordonnée à la prédication, elle l'appuie, aide à sa réception, lui sert d'auxiliaire. Dans les cultes réformés comme dans les messes catholiques, la liturgie de la parole précède la liturgie de la Cène. Dans le catholicisme cela veut dire que le sacrement se situe au sommet ; il est le point culminant vers lequel achemine la parole. Alors que chez les réformés la place de la Cène indique qu'elle vient en annexe. Dans les temples réformés classiques, la chaire domine souvent la table de communion pour bien montrer où va la priorité<sup>34</sup>.

Du jour au lendemain, la célébration quotidienne de l'eucharistie – qui était le centre de la messe – est réduite à quatre célébrations dans l'année<sup>35</sup>, alors que la prédication jusque-là quasi inexistante devient quotidienne et obligatoire. Du

---

31. Louis-Albert JOLY DE CHOIN, *Instruction sur le rituel, Besançon*, « Formule pour faire le prône » 1819, p. 5s. Nous remarquons que c'est la structure revue et purgée de ses éléments catholiques que nous retrouvons dans le catéchisme de Luther et dans la première *Institution* de Calvin : Décalogue, Notre Père, Credo, sacrement (ramenés de sept à deux).

32. « L'élévation est identifiée à la crucifixion », (CROUZET, *La genèse de la Réforme française (1520-1562)*, SEDES-Nathan, Paris, 1996, p. 288). Voir aussi KRUMENACKER, *Calvin*, p. 40 et CROUZET, *Jean Calvin*, p. 204 s.

33. « Aux messes solennelles en particulier, une incroyable excitation s'emparait alors [des fidèles], qui se pressaient, se bousculaient pour voir de plus près le corps du Christ, n'hésitant pas à crier "plus haut !" au prêtre jugé paresseux. » (AUDISIO, *Des croyants*, p. 202).

34. André GOUNELLE, *La Cène. Sacrement de la division*, Paris, Les Bergers et les Mages, 1996, p. 107.

35. Calvin souhaitait la cène tous les dimanches ; il fait une demande pour qu'elle soit célébrée tous les mois, mais devra se résoudre à une célébration trimestrielle sous la pression de Berne, (KRUMENACKER, *Calvin*, p. 186). Si Calvin se bat pour maintenir une part de sacré à la cène (d'où l'exigence que l'excommunication soit le fait des pasteurs et non pas du magistrat), il n'en demeure pas moins que l'importance du sacrement va résider dans les paroles de l'institution et non plus dans les espèces (WENDEL, *Calvin*, p. 257).

haut de la chaire c'est une révolution qui a pris la parole. La prédication est une véritable « épiphanie divine »<sup>36</sup>.

### Excursus

La Réforme, c'est la chaire, à ce point que la Contre-Réforme c'est aussi la chaire ! Le concile de Trente, pour combattre la Réforme protestante, va réhabiliter la prédication en utilisant les armes des hérétiques. Elle installe à partir du XVI<sup>e</sup> siècle des chaires en bois – à l'identique de celles des temples – sur le pilier gauche des nefs au détriment de l'ambon, emplacement traditionnel pour la lecture de l'Évangile. Elle va élargir les fenêtres des sombres églises pour laisser plus de lumière entrer afin de permettre la lecture.

La Réforme, c'est tellement la chaire qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand le protestantisme était interdit au royaume de France et que les prédicateurs désertaient<sup>37</sup> la France pour se réfugier à Genève – manquant ainsi à leur parole donnée et entraînant un manque de Parole – des prédicants se levèrent pour prêcher dans ce désert<sup>38</sup>. Quand les dragons du Roi muselèrent les calvinistes, les corps des prophètes se mirent à parler<sup>39</sup>. Au Désert la Parole s'est faite chaire : chaire démontable et chair démontrable.

Et que dirions-nous encore ? Le temps nous manque<sup>40</sup> pour présenter le Réveil qui naîtra au XIX<sup>e</sup> siècle à Genève, encore et toujours elle<sup>41</sup>. Quand la prédication se fait dogmatique au XVII<sup>e</sup> siècle, quand elle se réduit en temps et en fréquence au XVIII<sup>e</sup> siècle, en Moravie, loin de Genève, la Parole continue à se faire entendre chez les frères Hussites<sup>42</sup>. L'écho de leur voix va réveiller la cité de Calvin devenue folle...

## Calvin, simple prédicateur

La Réforme, c'est la chaire, et Calvin va en devenir le prophète. Nul n'étant prophète en son pays<sup>43</sup>, c'est à l'étranger que Calvin va trouver sa vocation de

---

36. Richard STAUFFER, *Interprètes de la Bible. Études sur les réformateurs du XVI<sup>e</sup> siècle*, Théologie historique 57, Beauchesne, 1980, p. 185.

37. Voir Daniel VIDAL, « De l'insurrection camisarde : une prophétie entrée en révolte » in Patrick CABANEL et Philippe JOUTARD, sous dir., *Les camisards et leur mémoire, 1702-2002*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 2002, p. 37.

38. Sur le sujet nous renvoyons à la contribution de Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Une prédication "laïque". Les prêches des prédicants du "premier désert" (1685-1700) », in Matthieu ARNOLD, *Annoncer l'Évangile (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Cerf, 2006, p. 221-246.

39. Sur cette question on lira l'intéressante approche de Daniel VIDAL, *L'ablatif absolu, théorie du prophétisme. Le discours camisard en Europe (1706-1713)*, Éditions Anthropos, 1977, repris et largement développé dans *Le malheur et son prophète. Inspirés et sectaires en Languedoc calviniste (1685-1725)*, Paris, Payot, 1983.

40. Hébreux 11.32.

41. Léon MAURY, *Le Réveil religieux dans l'Église réformée à Genève et en France (1810-1850). Étude historique et dogmatique*, Vol 1, Paris, Fischbacher, 1892, p. 6.

42. Sur le sujet voir Daniel S. LARANGÉ, *La Parole de Dieu en Bohême et en Moravie : La tradition de la prédication dans l'Unité des Frères de Jan Hus à Jan Amos Comenius*, Paris, L'Harmattan, 2008.

43. Jean 4.44.



prédicateur. Lorsqu'il arrivera en 1536 à Genève, il recevra un statut officiel, celui de prédicateur, alors qu'il a déjà 27 ans<sup>44</sup>. Avec la publication en France de son commentaire sur le *De Clementia* de Sénèque en 1532, il se serait bien vu en nouvel Érasme<sup>45</sup>, mais à l'étranger son *Institution* de 1536 fera de lui un nouveau Luther<sup>46</sup>. En France, Cauvin (sic)<sup>47</sup> est juriste, alors qu'initialement son père le destinait à la prêtrise avant de lui conseiller le droit<sup>48</sup>. Ce revirement de formation montre, si nécessaire, que Calvin n'avait pas de vocation religieuse particulière. Appelé à l'étranger, il reçoit vocation de prédicateur par la bouche de Farel<sup>49</sup>, à Genève, puis de Bucer<sup>50</sup>, à Strasbourg. Cette sortie de France signifie, de façon très symbolique, sa sortie de l'Église catholique. Un contraste important apparaît entre l'instabilité de la première partie de la vie de Calvin, qui passe d'une ville à l'autre sans arriver à se fixer à un endroit particulier, et la stabilité genevoise de la seconde partie de sa vie où ses certitudes s'affirment. Jusqu'en 1536, sa volonté propre le conduit à écrire<sup>51</sup>. À partir de 1536, en arrivant à Genève, la volonté de Dieu le pousse à prêcher. Voilà la véritable conversion<sup>52</sup>, Calvin devient prédicateur, pasteur de l'Église de Genève ! Prophète qui, sa vie

---

<sup>44</sup>. Il est d'abord embauché comme « lecteur » c'est-à-dire enseignant, puis comme « prédicateur » quelques mois après.

<sup>45</sup>. Pour Jean-Luc MOUTON, l'attitude critique de Calvin envers Érasme dans son *De Clementia* « passera plutôt comme une bravade, un acte prétentieux et plein de suffisance, en un mot un échec dont il gardera longtemps la blessure. » (*Calvin*, p. 58). Sur la dépendance de Calvin par rapport à Érasme voir Viviane MELLINGHOFF-BOURGERIE, « Calvin émule d'Érasme. L'irréductibilité d'une conscience humaniste », in MILLET sous dir., *Calvin et ses contemporains*, p. 224-245.

<sup>46</sup>. L'*Institution* de 1536 reprend la structure et s'inspire largement du *Catéchisme* de Luther, avec une très forte influence des idées d'Érasme et de Melancthon, son ami.

<sup>47</sup>. Cauvin est le nom de famille de Jean Calvin, patronyme latinisé en *Calvinus*, (les premiers ouvrages de Calvin sont écrits en latin) puis à nouveau francisé en Calvin (afin de garder une cohérence d'auteur entre les ouvrages en français et les livres en latin). *Cauve* en picard signifie chauve, le passage du « uv » de Cauvin au « lv » de Calvin se retrouve entre *c(h)auve* et *calvitie*. Voir l'article *Calvin* dans le *Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle, Paris, 1820.

<sup>48</sup>. MILLET, *Calvin*, p. 35 ; CROUZET, *Jean Calvin. Vies parallèles*, Paris, Fayard, 2000, p. 31 ; Yves KRUMENACKER, *Calvin, Au delà des légendes*, Montrouge, Bayard, 2009, p. 99. Calvin ne recevra ni consécration, ni ordination, (MOUTON, *Calvin*, p. 43 ; COTTRET, *Calvin*, p. 46).

<sup>49</sup>. Farel a 47 ans et Calvin 26 ! Philip BENEDICT écrit à propos de cette première rencontre avec Farel à Genève : « Il se pourrait que ce récit soit véridique, mais il se pourrait aussi qu'il s'agisse d'une version enjolivée, destinée à suggérer que Calvin fut appelé à une charge ecclésiastique pour laquelle il n'avait pas reçu d'ordination » (« Calvin et la transformation de Genève », in Martin Ernst HIRTZEL et Martin SALLMANN sous dir., *Calvin et le calvinisme. Cinq siècles d'influence sur l'Église et la Société*, Genève, Labor et Fides, 2008, p. 19).

<sup>50</sup>. « Il ne reste plus [à Bucer] qu'à jouer les pères nobles, les prophètes ou les imprécateurs pour que Calvin, impressionné, accepte la charge de la paroisse française. À quelques années d'intervalle, c'est le scénario de l'installation à Genève. Bucer s'adresse à Calvin, comme Farel l'avait fait avant lui » (COTTRET, *Calvin*, p. 145).

<sup>51</sup>. Si Calvin a prêché avant Genève c'est en tant que « prédicateur évangélique, cherchant à ranimer la piété en parlant de l'Évangile. Mais sûrement pas en luthérien » (KRUMENACKER, *Calvin*, p. 99).

<sup>52</sup>. COTTRET, *Calvin*, p. 114. Voir aussi JANTON, p. 109 s.

durant, restera un étranger<sup>53</sup>. Voilà tout l'homme : ni ange, ni démon, simple pasteur. Le pasteur par excellence<sup>54</sup> !

## La prédication, un pain quotidien

Quel pasteur n'a pas entendu cette boutade au cours de son ministère : « Les pasteurs ne travaillent que le dimanche ! » ? Nous savons de façon précise qu'à partir de 1549<sup>55</sup>, à Genève, Calvin prêchait deux fois le dimanche (le matin sur l'Évangile, l'après-midi sur le Nouveau Testament, parfois sur les Psaumes) et tous les jours, une semaine sur deux, sur un texte du Premier Testament. Une prédication durait au minimum une heure à cette époque<sup>56</sup> ! Calvin prêchait suivant la *lectio continua* instituée par Zwingli<sup>57</sup>, c'est-à-dire qu'un livre biblique était lu et commenté jour après jour, verset par verset, dans sa totalité. Il prêchait sans note, ce qui ne veut pas dire sans préparation... Avant que les daubeurs de pasteurs ne pensent que finalement il ne travaillait qu'une semaine sur deux, il nous faut ajouter à ce programme les « leçons » en latin les trois premiers jours de la semaine (sorte de cours d'exégèse), le consistoire (réunion d'anciens et pasteurs, sous la présidence d'un syndic) le jeudi et la « congrégation » (qui deviendra la compagnie des pasteurs) chaque vendredi, rencontre qui assure la formation théorique et pratique. Entre les prédications du dimanche sur le Nouveau Testament, celles de la semaine sur le Premier Testament, les leçons en début de semaine, l'étude lors de la congrégation, et la rédaction des commentaires sur un certain nombre de livres bibliques, Calvin pouvait se retrouver à travailler sur trois à cinq livres complets de la Bible au cours d'une même période de l'année. Certains ont ainsi pu dire de Calvin qu'il était à lui seul une Académie de théologie assurant la formation des pasteurs avant la création de l'Académie de Genève<sup>58</sup>.

---

53. Calvin restera un étranger à Genève jusqu'en 1559, année où il acceptera de devenir bourgeois de la ville, après avoir certainement perdu tout espoir de revenir en France. A ce titre il pourra participer au Conseil. Il ne pourra s'éloigner de Genève et quitter sa charge qu'avec l'autorisation du Magistrat, (Pierre JANTON, *Jean Calvin, ministre de la Parole. 1509-1564*, Cerf, Paris, 2008, p. 194). Son logement et ses meubles sont mis à sa disposition par la ville, et seront récupérés à sa mort.

54. Sur le Calvin « pasteur » nous renvoyons à l'excellent Alain PERROT, *Le visage humain de Calvin*, Genève, Labor et Fides, 1986.

55. Un secrétaire, Denis Raguénier, payé par la « Compagnie des étrangers », mit par écrit les prédications de Calvin. 1549 c'est aussi l'année du décès de l'épouse du Réformateur, Idelette de Bure. Calvin ne se remariera pas et se consacra totalement à son travail, (MILLET, *Calvin*, p. 69).

56. Voir MILLET, *Calvin*, p. 96 s ; COTTRET, *Calvin*, p. 293 s.

57. Pour plus de détail sur la *lectio continua* voir Ermanno GENRE, *Le culte chrétien*. p. 53-56 ; Dietrich BONHOEFFER, *La Parole de la prédication. Cours d'homilétique à Finkenwald*, Genève, Labor et Fides, Pratiques n°8, 1992, présentation et traduction de Henry Mottu, p. 67-68 ; Hughes Oliphant OLD, *The Reading and Preaching of the Scriptures in the Worship of the Christian Church: The age of the Reformation*. Vol. 4, Grand Rapids, Eerdmans Publishing, 1998, p. 46-47.

58. Voir Jean-Marc BERTHOUD, « La formation des pasteurs et la prédication de Calvin », *La Revue Réformée* 2011/5, 1998.

Ce rythme soutenu est celui d'après 1549, date à partir de laquelle ses prédications sont prises en notes et publiées en l'état – malgré les réticences de Calvin. Avant cette date, voici ce que Calvin proposait à Genève dans les *Ordonnances ecclésiastiques* publiées à son retour de Strasbourg en 1541 :

Le dimanche, qu'il y ait sermon au point du jour à Saint-Pierre et Saint-Gervais et à l'heure accoutumée au dit Saint-Pierre, à la Madeleine et Saint-Gervais. À midi, qu'il y ait catéchisme, c'est-à-dire instruction des petits enfants, en toutes les trois églises, à savoir Saint-Pierre, la Madeleine et Saint-Gervais. À trois heures, aussi bien en toutes les trois paroisses, le second sermon. Es [en] jours ouvriers [ouvrables], outre les deux prédications qui se font, que trois fois la semaine on prêche à Saint-Pierre, à savoir le lundi, mercredi et vendredi. Et que ces sermons soient sonnés l'un après l'autre à telle heure qu'ils puissent être finis devant qu'on commence ailleurs<sup>59</sup>.

Deux sermons les dimanches et trois fois trois sermons chaque semaine, soit onze sermons par semaine. Avec la possibilité de suivre les prédications dans une même journée, puisqu'elles ne sont pas données à la même heure. Cette apparente abondance de « prêche » n'est rien comparée au nombre de messes qui étaient célébrées avant que Genève ne passe à la Réforme.

À Strasbourg, où il a séjourné de 1538 à 1541, parenthèse forcée dans son séjour genevois, il eut la charge de l'Église de langue française. À cette époque nous savons qu'il prêchait quatre fois par semaine et donnait des cours de théologie et d'exégèse à la nouvelle école de Sturm<sup>60</sup>.

Sur la base de ces données, nous pouvons estimer le nombre de sermons à 4 000<sup>61</sup>, voire 5 000<sup>62</sup>, soit entre 170 à 220 prédications par an, suivant la période. Avec Calvin, le prêche devient le lot quotidien des protestants. C'est cette prédication qui, chaque jour, va nourrir, modeler celui qui deviendra petit à petit un « prétendu réformé ». Calvin est comme une mère de famille qui, jour après jour, prépare des repas variés et équilibrés<sup>63</sup> pour que ses enfants soient en bonne santé<sup>64</sup>. S'ils étaient livrés à eux-mêmes ils ne se nourriraient que de

<sup>59</sup>. *Calvini Opera*, Xa.15.

<sup>60</sup>. MOUTON, *Calvin*, p. 163 ; François WENDEL, *Calvin. Sources et évolution de sa pensée religieuse*, Paris, PUF, 1950, p. 38 ; KRUMENACKER, *Calvin*, p. 203-205.

<sup>61</sup>. BENEDICT, « Calvin et la transformation de Genève », in Martin Ernst HIRTZEL et Martin SALLMANN sous dir., *Calvin et le calvinisme. Cinq siècles d'influence sur l'Église et la Société*, Genève, Labor et Fides, 2008, p. 21 ; BOUWSMA, *John Calvin*, p. 29.

<sup>62</sup>. Francis HIGMAN, « Calvin écrit, Calvin parlé » in Ilana ZINGUER et Myriam YARDENI sous dir., *Les deux réformes chrétiennes, propagation et diffusion*, Leiden, Brill, 2004, p. 23.

<sup>63</sup>. « Je mijote mes cultes. Je les mitonne à feu très doux. Je veux qu'ils aient du goût. » (Olivier BAUER, *Le protestantisme à la table. Les plaisirs de la foi*, Genève, Labor et Fides, 2000, p. 1). Est-il besoin de rappeler que la vision finale du royaume est celle d'un banquet : « Heureux ceux qui sont invités au dîner des noces de l'agneau ! » (Ap 19.9) ?

<sup>64</sup>. À ceux qui faisaient remarquer que Calvin n'avait pas eu d'enfants survivants, il répondait qu'il avait de par toute l'Europe des enfants spirituels.

« junk food » : hamburgers et plats surgelés micro-ondés, faisant de la foi grasse...

Un épisode symptomatique pourrait être interprété comme un véritable acte manqué disant l'encombrement que représente ce Calvin prédicateur. En 1702, 48 volumes de sermons de Calvin étaient soigneusement recensés à la Bibliothèque de Genève. Un siècle après, pour faire un peu de place dans la bibliothèque, les prédications de Calvin sont bradées au prix du kilo de papier... Seuls douze volumes seront par la suite récupérés. Des 2 300 prédications retrouvées, il n'en reste aujourd'hui que 1 600. En 1995, 243 sermons sur les chapitres 24 à 66 du livre d'Ésaïe seront découverts dans la bibliothèque de l'église française de Londres.

## Conclusion

Cinq siècles après sa naissance, qui a intérêt à museler Calvin ? Ceux qui se scandalisent qu'on ait pu mettre à mort un hérétique tellement imbu de lui-même qu'il vint narguer Calvin prêchant à Genève<sup>65</sup> ? Ceux-là mêmes qui méprisent aujourd'hui les évangéliques, les enfants spirituels des anabaptistes qui – à l'époque de Servet – étaient noyés à la chaîne puisqu'ils baptisaient par immersion ? Ceux pour qui Calvin n'est pas Napoléon, mais plutôt Hitler, chef d'une « Gestapo des mœurs », dont la ville de Genève ressemblait à l'Allemagne nazie, et les sbires de Farel aux hordes hitlériennes<sup>66</sup> ? Les mêmes qui ont gardé un silence coupable lors de la *Shoah*, alors que des Calvinistes cachaient des Juifs qu'un Nazisme né dans une Allemagne luthérienne voulait exterminer ? Et que dire de celui qui a rédigé ces lignes, qui – en bon pasteur – fait la morale aux autres ? N'a-t-il pas mis Calvin au musée Grévin pour mieux le museler ? N'est-il pas théoriquement – comme le réformateur – prédicateur convaincu d'une vocation ? Alors ne devrait-il pas être mû du même souffle ? L'Esprit qui le fit vivre anime-t-il ses enfants, pour que nous sachions le suivre ? Peut-être sommes-nous tout simplement à bout de souffle ? Mais quand les pasteurs se dégonflent, c'est la Parole qui tombe à plat.

Calvin était un homme de son temps. Ni ange, ni démon, ni en avance<sup>67</sup>, ni en retard<sup>68</sup>, il était tout simplement à l'heure<sup>69</sup> ! Paradoxalement, Calvin était

---

<sup>65</sup>. MOUTON, *Calvin*, p. 324.

<sup>66</sup>. ZWEIG, Stefan, *Conscience contre Violence ou Castellion contre Calvin*, traduit de l'allemand par Alzir Hella, Le Castor Astral, 2004 [édition allemande Williams Verlag, Zurich, 1976], p. 8.

<sup>67</sup>. Il n'est pas l'inventeur de l'exégèse moderne, ni de la démocratie, ni du capitalisme...

<sup>68</sup>. C'est un vrai humaniste... chrétien, qui contribue à la naissance du français moderne, aux rôles respectifs de l'Église et de l'État.

<sup>69</sup>. Calvin est l'inventeur de la ponctualité en imposant les heures de culte à respecter. Voir sur cette question Max ENGAMMARE, *L'ordre du temps : L'invention de la ponctualité au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2004.

plus un homme de la parole que de l'écriture<sup>70</sup>. Une parole qui s'est faite entendre en son lieu et en son temps. Des mots qui se sont depuis envolés, seuls quelques écrits nous restent. Mais l'écho de la prédication de Calvin se fait encore entendre, parce que ce n'est pas tant la parole d'un homme que celle de Dieu qui se fait entendre par la bouche de ses serviteurs<sup>71</sup>.

Philippe de POL

Orthez

---

<sup>70</sup>. KRUMENACKER, p. 445

<sup>71</sup>. « À l'heure où, dans certains milieux réformés, on s'interroge sur la nature du ministère pastoral, il n'est pas inutile de souligner ... que la prédication constitue, aux yeux de Calvin, l'un des devoirs essentiels du pasteur. [...] Calvin ne se lasse pas de le dire et montre que certains efforts pastoraux sont souvent des fuites devant la tâche primordiale de la prédication... » Richard STAUFFER, *Interprètes de la Bible*, p. 167-168.